



Faimés, le 6 novembre 2020

Madame,  
Monsieur,

Conformément à l'article L1122-12 du code de la démocratie locale, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le **lundi 16 novembre 2020** prochain à **20 h 00** à la Maison Communale

## ORDRE DU JOUR

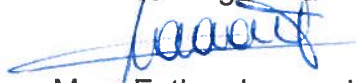
### Séance Publique,

1. Approbation du procès-verbal de la séance précédente
2. Communications administratives
3. Coût-vérité en matière de déchets - approbation
4. Règlement taxe sur l'enlèvement et le traitement des immondices
5. Taxe additionnelle à l'impôt sur les personnes physiques - exercice 2021 - approbation
6. Taxe additionnelle au précompte immobilier - exercice 2021 - approbation
7. Fabrique d'Eglise St Pierre de Borlez-Aineffe - Modification budgétaire n°1 - approbation
8. CPAS - Modification budgétaire n° 3 - approbation
9. Budget communal exercice 2020 - Modification n° 2 - approbation
10. Entretien routiers - cahier des charges - approbation
11. Amélioration de la rue des Fermes - avenant - approbation
12. Marché portant sur l'organisation des Services postaux - cahier des charges - approbation
13. IMIO - Assemblée générale - approbation des points à l'ordre du jour

### Huis Clos

14. Institutrice primaire - Réduction du temps de travail - Approbation
15. Institutrice primaire - réduction du temps de travail - approbation
16. Licenciement d'une éducatrice - confirmation
17. Désignation d'un(e) éducateur(trice)

La Directrice générale ff,

  
Mme Fatima Laaouej

Par le Collège,



Le Bourgmestre,

  
M Cartuyvels Etienne